

SÉANCE ordinaire

LE 7 avril 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 7 avril 2014, à 19 h 30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Benoit Cayouette et Christian Dea.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

EST ABSENT : Monsieur le conseiller Gilles Daraïche.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

140407.097 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en y ajoutant aux affaires nouvelle les points suivants :

- Embauche d'un journalier saisonnier en horticulture
Monsieur Olivier Lafontaine;
- Appui à Amnistie International - Contre la peine de mort
- Proclamation – Semaine de la santé mentale
- Rétrocession du quai des Ilots à la Ville
- Intersection route Maurice Beaudin vs route 132 – Demande au MTQ
- Rapport du trésorier sur les dépenses électorales

ORDRE DU JOUR

1. PRIÈRE - OUVERTURE DE LA SÉANCE
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Pétition pour augmenter la sécurité des usagers du Boulevard René-Lévesque - Dépôt;
 - 4.3 Vente du journal la Pharillon et de 73 autres journaux hebdomadaires de Sun Media à transcontinental ;
 - 4.4 Octroi de contrat – Jolifish – Réalisation d'une application mobile - FISR ;
 - 4.5 Renouvellement de bail – Conseil des Chevaliers de Colomb Newport - Pabos Mills ;
 - 4.6 Renouvellement de bail – Club Optimiste de Pabos Mills ;
 - 4.7 Autorisation de paiement – Coûts en électricité – Atelier d'art ;
 - 4.8 Demande d'aide financière – 14^e édition du projet Coopérative Jeunesse de Services (CJS) ;
 - 4.9 Logements sociaux pour aînés – Contribution municipale.
5. RAPPORTS DES DIRECTEURS
6. PROPOS DU MAIRE
7. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140407.098 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 mars 2014 et des séances extraordinaires du 5 et 24 mars 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140407.099 EMBAUCHE – JOURNALIER SAISONNIER EN HORTICULTURE

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu d'autoriser l'embauche de monsieur Olivier Lafontaine à titre de journalier saisonnier en horticulture pour la saison 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140407.100 APPUI À AMNISTIE INTERNATIONALE - CONTRE LA PEINE DE MORT

CONSIDÉRANT la journée internationale des « Villes pour la vie – contre la peine de mort » dont la promotion est faite par Amnistie Internationale;

CONSIDÉRANT qu'en 2013, ce sont 1682 villes de 89 pays autour du monde qui se sont associées à la Journée internationale « Villes pour la vie – contre la mort »;

CONSIDÉRANT que Chandler serait la 6^e ville au Québec à joindre les rangs dont les villes de Rimouski, St-Lambert et Boucherville font également partie;

CONSIDÉRANT que Chandler souhaite participer à cette mobilisation internationale et à dire « Non à la peine de mort »;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu que la ville de Chandler affirme solennellement être opposée au recours de la peine de mort en tout temps et pour quelque motif que ce soit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140407.101 PROCLAMATION – SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

CONSIDÉRANT que la Semaine de la santé mentale se déroule du 5 au 11 mai et que le slogan « *Prendre une pause, ç'a du bon!* » vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

CONSIDÉRANT que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

CONSIDÉRANT que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale et plus précisément sur votre territoire ACSM-filiale du Bas-du-Fleuve pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

CONSIDÉRANT qu' il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;
- en invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;
- en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

PAR CONSÉQUENT, je Louissette Langlois, maire de la ville de Chandler, proclame par la présente la semaine du 5 au 11 mai 2014 Semaine de la santé mentale dans la ville de Chandler et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140407.102 RÉTROCESSION DU QUAI DES ÎLOTS À LA VILLE

CONSIDÉRANT les nombreuses démarches réalisées par les Conseils municipaux précédents visant la rétrocession du Quai des Îlots, secteur Newport;

CONSIDÉRANT que ce dossier a été mis sur la glace lors des dernières années et qu'il y a lieu de réactiver nos démarches auprès du Ministère des Pêches et Océans;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé par madame la conseillère Marie-Claire Blais et résolu d'autoriser le directeur général à transmettre une lettre au Ministère des Pêches et des Océans afin de faire le point sur ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140407.103 INTERSECTION ROUTE MAURICE BEAUDIN VS ROUTE 132
DEMANDE AU MTQ**

CONSIDÉRANT que la gestion de la route 132 incombe au Ministère des Transports du Québec (MTQ);

CONSIDÉRANT que de l'avis des membres du Conseil, il y a lieu d'aviser le MTQ que le tronçon de la route 132, intersection avec la route Maurice Beaudin, représente un risque réel pour la sécurité des utilisateurs de fait d'une limite de vitesses inadéquate et visibilité déficiente;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 131209.395 faisant état de problèmes similaires pour lesquels le MTQ a été sensibilisé;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu qu'une demande soit transmise au ministre des Transports du Québec afin qu'une inspection des lieux soit réalisée par leur services techniques et que le résultat de cette inspection soit transmis à la Ville pour suivi auprès de la population.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140407.104 RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES DÉPENSES ÉLECTORALES

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce Conseil prend acte du dépôt du rapport du trésorier en vertu du Chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140407.105 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois de mars 2014 représentant pour le journal des achats un montant 220 511.81 \$ et de 146 072.61 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140407.106 DÉPÔT D'UNE PÉTITION POUR AUGMENTER LA SÉCURITÉ
BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que le Conseil prend acte du dépôt d'une pétition implorant que des mesures soient prises pour augmenter la sécurité

des usagers du boulevard René-Lévesque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140407.107 VENTE DE SUN MEDIA À TRANSCONTINENTAL
OPPOSITION**

- CONSIDÉRANT que le 5 décembre 2013, Québecor Média vendait l'une de ses filiales Sun Média à Transcontinental;
- CONSIDÉRANT que cette transaction de 75 millions implique la vente de 74 journaux hebdomadaires permettant ainsi à Transcontinental d'obtenir le quasi-monopole dans ce secteur, ce qui pourrait exercer une hausse éventuelle de la tarification publicitaire;
- CONSIDÉRANT que cette transaction implique principalement des hebdomadaires régionaux implantés sur le territoire déjà desservi par des journaux de Transcontinental;
- CONSIDÉRANT que le journal Le Havre fait partie de cette transaction et qu'il a toujours joué un rôle important dans notre milieu, qu'il a permis, dans le passé et même aujourd'hui, l'avancement de notre région et son rayonnement tant au niveau économique, social, communautaire, sportif et socio-économique;
- CONSIDÉRANT que lors d'activités de fusion ou d'acquisition de cette envergure, il est de nature courante que les entreprises désirent accroître leurs bénéfices par le sacrifice ou le regroupement de certaines des filiales ou entreprises ayant fait l'objet de la transaction;
- CONSIDÉRANT que la population de Chandler a toujours eu à sa disposition un journal hebdomadaire auquel elle s'identifie ayant du contenu local et créant ainsi un fort sentiment d'appartenance;
- CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler reconnaît tout de même que Transcontinental, par le biais du journal Le Transgaspésien, offre une couverture de base, de qualité, mais que rien ne saurait remplacer un hebdomadaire implanté dans le milieu depuis plusieurs années;
- CONSIDÉRANT que la rentabilité d'un journal n'est pas le seul élément à considérer avant de poser des gestes éventuels de fusion ou de fermeture, car l'enjeu majeur est que la desserte médiatique de notre ville et de toute la région revêt une importance capitale et essentielle pour l'ensemble des citoyens qui y vivent et que cela transcende le simple enjeu financier;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu :

Que la Ville de Chandler s'oppose à la transaction entre Transcontinental et Sun Média afin d'éviter d'éventuelles fusions et fermetures créant ainsi un monopole dans le secteur de la presse écrite, en soumettant une plainte au Bureau de la concurrence.

Par la même résolution, le Conseil municipal de la Ville de Chandler invite les organismes économiques et de pression tel que le CLD, la SADC, la Chambre de commerce, la Caisse Desjardins, les municipalités faisant partie de la MRC du Rocher-Percé la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ) ainsi que les députés fédéral et provincial de la région à enjoindre le mouvement en déposant également une plainte auprès de l'organisme fédéral.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140407.108 OCTROI DE CONTRAT – JOLIFISH – PHASE 1 RÉALISATION D'UNE APPLICATION MOBILE - FISR

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'octroyer la phase 1 du contrat à la firme Jolifish au coût total de 10 880 \$, taxes non incluses, pour la réalisation d'une application mobile permettant à la Ville de Chandler de promouvoir ses attraits touristiques et ses services auprès des gens de partout dans la province. Il est également résolu que ce projet soit payé à même le Fonds d'Intervention Stratégique Régional (FISR).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140407.109 RENOUVELLEMENT DE BAIL – CONSEIL DES CHEVALIERS DE COLOMB NEWPORT - PABOS MILLS

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu de procéder au renouvellement du bail entre la Ville de Chandler et les Chevaliers de Colomb Newport/Pabos Mills relatif à la location de la salle pour une période de trois (3) ans, soit du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016.

Il est également résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, le bail à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140407.110 RENOUVELLEMENT DE BAIL - CLUB OPTIMISTE DE PABOS MILLS

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu de procéder au renouvellement du bail entre la Ville de Chandler et le Club optimiste de Pabos Mills relatif à la location de la salle pour une période de trois (3) ans, soit du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016.

Il est également résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, le bail à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140407.111 AUTORISATION DE PAIEMENT – COÛTS EN ÉLECTRICITÉ ATELIER D'ART

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu d'autoriser le paiement de 934.14 \$, toutes taxes incluses, à Cercle des Fermières de Chandler pour acquitter le coût supplémentaire en électricité à l'Atelier d'Art pour l'année 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140407.112 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – 14^E ÉDITION DU PROJET COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES (CJS)

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée par la Coopérative jeunesse de services dans le cadre de la 14^{ième} édition du projet;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que la Ville de Chandler participe financièrement à la 14^e édition du projet de la Coopérative jeunesse de services de la façon suivante :

- versement d'une somme de 500 \$ en contrepartie de la réalisation de menus travaux à la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140407.113 LOGEMENTS SOCIAUX POUR AÎNÉS – CONTRIBUTION MUNICIPALE

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu que la Ville confirme qu'elle contribuera à hauteur de 10%, sur une période minimale de 5 ans, sur les coûts du Programme de Supplément au loyer, le cas échéant, dans le projet de logements sociaux pour personnes âgées, projet piloté par Habitations des Aînés de Chandler et ce, conditionnellement à ce que ce projet se réalise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140407.114 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Luc Legresley propose la levée de l'assemblée à 20h35.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux
Directeur général et greffier